

MUNICIPALITY OF BOLTON-OUEST

Bolton-Ouest, October 8th, 2015

Advisory Planning Committee: vacancy of the seats

Dear citizens,

The mandates of the members of the Advisory Planning Committee will end on November 2nd, 2015. Then, the 5 citizens' seats are now opened. The Municipality invite you to apply and send your application letter to Mr. Philippe De Courval, Director-General, Secretary-Treasurer, by letter or email, mentioning your related experience, before October 26th, 2015. You'll find below the powers of the Advisory Planning Committee as stipulated in by-law #313.

POWERS OF THE COMMITTEE

Article 3: The committee has powers of study and recommendation to council in all matters concerning planning, zoning, subdivision and building by virtue of article 146 of the Land Use Planning Act.

The Committee must formulate a recommendation on all applications for a minor derogation (article 145.7 the Land Use Planning Act).

Best regards,



Philippe De Courval
Director-General
Secretary-Treasurer

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Bolton-Ouest, 8 octobre 2015

Comité consultatif d'urbanisme : vacance des sièges

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme prendra fin le 2 novembre 2015. Les 5 sièges des citoyens sont donc ouverts. La municipalité vous invite donc à appliquer et à faire parvenir une lettre ou un courriel mentionnant votre expérience relative à ce comité à M. Philippe De Courval, directeur général, secrétaire-trésorier, avant le 26 octobre 2015. Vous trouverez ci-dessous les pouvoirs du Comité consultatif d'urbanisme qui découlent du règlement #313.

POUVOIRS DU COMITÉ

Article 3: Le comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction, conformément à l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le comité doit formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure conformément à l'article 145.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Cordialement,



Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier